

Vente par soumission des coupes de bois de chauffage de l'automne 2020 - exercice 2021.

SOUSSION :

Modèle pour lot < 35 m3 selon les articles 5 et 19, § 2, du cahier général des charges

A transmettre sous pli scellé au secrétariat communal, à l'attention de Monsieur Nicolas GOBLET, rue Saint-Roch n°15 à 5560 HOUYET pour le 03 décembre 2020 à 12h00 au plus tard.

- **Lots 1 à 5 : propriétés de la Fabrique d'église de Mesnil-Eglise.**
- **Lots 6 à 17 : propriétés de la Commune de HOUYET.**

Une soumission par enveloppe portant la mention « vente de bois 2020 – lot n°..... »

Je soussigné, nommé ci-après adjudicataire :

NOM PRENOM

ADRESSE :

.....

TEL : GSM. :

E-mail :

Déclare offrir pour le lot n° de la vente susvisée, la somme de €, soit en toutes lettres :

..... € hors frais et TVA.

- Je déclare être assujetti à la TVA sous le n°
- Je déclare ne pas être assujetti à la TVA

Dans ce cas où je serais déclaré adjudicataire je m'engage à payer dans les dix jours calendrier, par un virement bancaire dûment réceptionné par le Directeur financier de l'Administration communale de Houyet.

En cas d'égalité, les soumissionnaires ex-aequo seront invités à transmettre une meilleure offre.

Je soussigné déclare avoir parfaite connaissance des conditions du cahier des charges (clauses générales et particulières) et m'y soumettre.

Fait àle

Signature.